

# PORTRAIT SOCIAL

## Caf du Val-de-Marne

Septembre 2019

**52 %**  
personnes  
couvertes

**271 200**  
allocataires

**D**ans le Val-de-Marne, 709 600 habitants sont couverts par au moins une prestation légale versée par la caf, soit 52 % de la population totale. Sur le territoire, ce taux varie de 39 % à 70 % selon les communes.

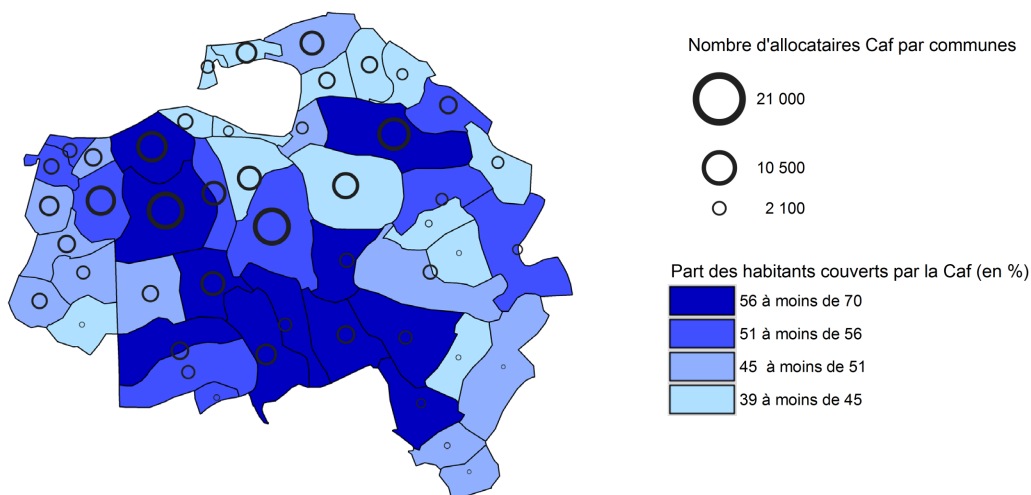
Le département se caractérise par une proportion plus importante de familles monoparentales (18 % contre 16 % au niveau national).

16 900 étudiants bénéficient d'une aide, soit 6 % de l'ensemble des allocataires, proche du niveau national (7 %).

Les aides versées par la caf visent à soutenir le niveau de vie des familles et à réduire les inégalités de revenus. 18 % des allocataires ont la totalité de leurs ressources financières composées de prestations légales contre 16 % au niveau national et 17 % au niveau régional.

**94 700 foyers allocataires vivent sous le seuil de bas revenus. Dans ces foyers précaires, vivent 96 600 enfants.**

### Nombre d'allocataires et taux de couverture de la population par la caf



Sources : Caf 31/12/2018 et Insee RP 01/01/2015  
© IGN Geofla®2.0 2015

**> POUR ALLER PLUS LOIN...**  
<http://data.caf.fr/dataset/population-des-foyers-allocataires-par-commune>



Petite enfance



Enfance  
et parentalité



Logement  
et cadre de vie



Solidarité  
et insertion



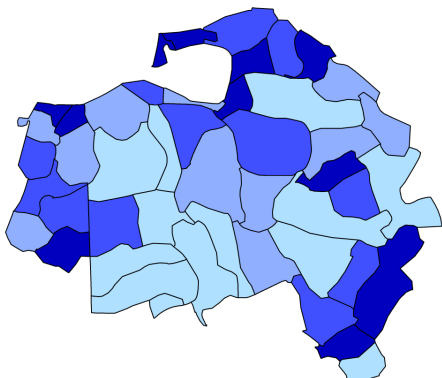
Zoom sur  
les allocataires  
à bas revenus

# Petite enfance

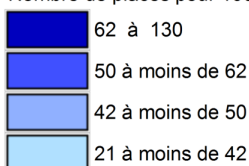
Aider les familles à concilier vie professionnelle, vie familiale et vie sociale



## Taux de couverture de l'accueil du jeune enfant



Nombre de places pour 100 enfants de moins de 3 ans



Sources : Education nationale (Depp), Insee (Rp), Cnaf, Acoss Drees, Msa 2017 © IGN ® Geofla 2.0.2015

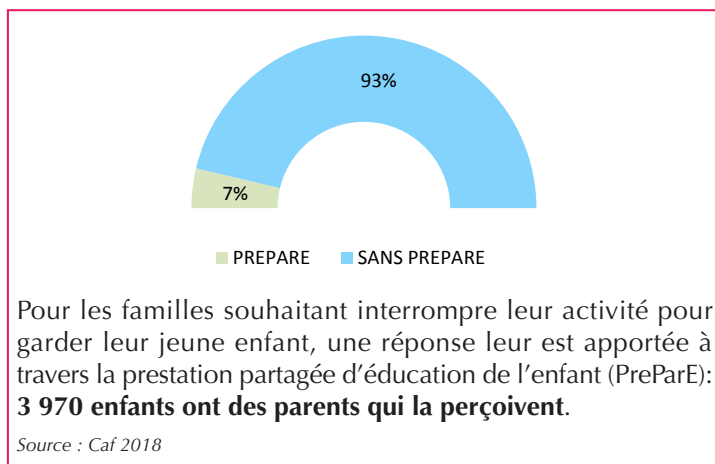
➤ **POUR ALLER PLUS LOIN...**  
<http://data.caf.fr/dataset/taux-de-couverture-global>

En 2017, la caf du Val-de-Marne soutient l'offre d'accueil des jeunes enfants en finançant des équipements et en versant des prestations individuelles aux familles. **29 500 places sont disponibles pour les familles.** Sur le département, les assistants maternels ne proposent que près de 10 000 places d'accueil, soit un peu plus d'un tiers de l'ensemble des places offertes (34 % contre 58 % au niveau national).

L'objectif est d'apporter une réponse à près de 60 500 enfants de moins de 3 ans qui ont besoin d'un mode d'accueil.

Le Val-de-Marne offre **49 places pour 100 enfants.**

## Enfants couverts par la prestation PreParE



Pour les familles souhaitant interrompre leur activité pour garder leur jeune enfant, une réponse leur est apportée à travers la prestation partagée d'éducation de l'enfant (PreParE): **3 970 enfants ont des parents qui la perçoivent.**

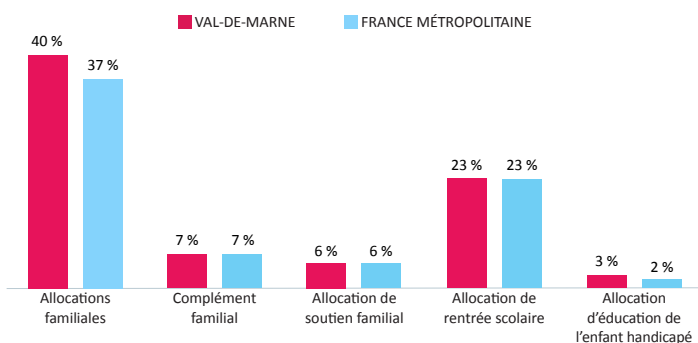
Source : Caf 2018

# Enfance et parentalité

Soutenir la fonction parentale et faciliter les relations parents-enfants



## Répartition des prestations



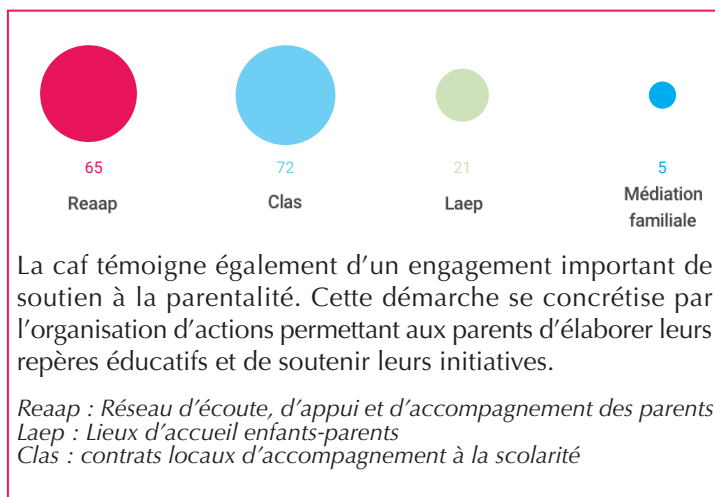
Source : Caf 2018

La caf contribue aux charges de la famille par le versement de prestations destinées à l'entretien des enfants :

- > **40 % des allocataires bénéficient des allocations familiales**, versées à partir du deuxième enfant, et 7 % obtiennent un complément familial,
- > 23 % reçoivent une aide visant à assumer le coût de la rentrée scolaire pour leurs enfants,

- > 6 % perçoivent l'allocation destinée à élever un enfant, privé de l'aide de l'un ou de ses deux parents,
- > 3 % sont soutenus dans l'éducation et les soins à apporter à un enfant handicapé.

## Les établissements et actions financés en 2018



La caf témoigne également d'un engagement important de soutien à la parentalité. Cette démarche se concrétise par l'organisation d'actions permettant aux parents d'élaborer leurs repères éducatifs et de soutenir leurs initiatives.

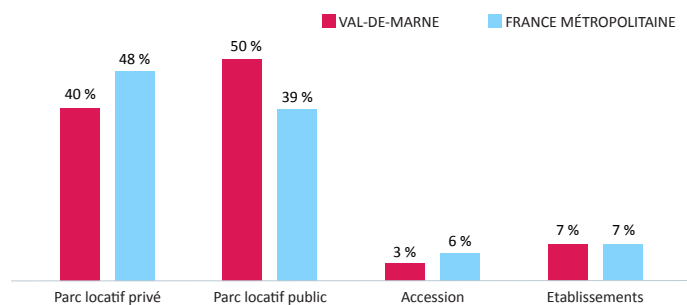
Reaap : Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents  
 Laep : Lieux d'accueil enfants-parents  
 Clas : contrats locaux d'accompagnement à la scolarité

# Logement et cadre de vie

## Soutenir les familles dans leurs relations avec l'environnement



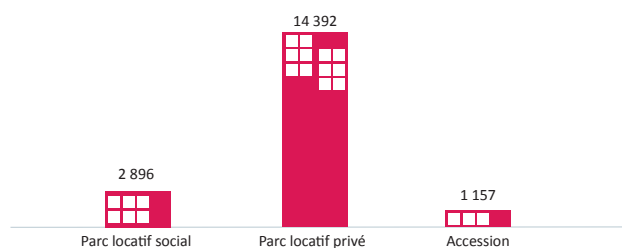
### Bénéficiaires d'une aide au logement selon la structure du parc



Source : Caf 2018

Au mois de décembre 2018, **132 300 foyers val-de-marnais reçoivent une aide au logement** de la part de la caf. Cela représente une population de **298 100 personnes, soit 22 % de la population** totale du département.

### Allocataires consacrant au moins 40 % de leurs revenus au paiement du loyer et des charges



Source : Caf 2018

Après perception des aides au logement, **près de 18 400 foyers consacrent plus de 40 % de leurs revenus au paiement du loyer et des charges**. La nature du logement se révèle un facteur essentiel. Dans le Val-de-Marne, le parc locatif privé, avec des loyers plus élevés, est majoritaire ; aussi, le nombre d'allocataires dépensant plus de 40 % de leurs revenus pour se loger est multiplié par 5 par rapport au parc social.

### POUR ALLER PLUS LOIN...

<http://data.caf.fr/dataset/taux-d-effort-net-median-logement-des-foyers-allocataire-percevant-une-aide-au-logement>

# Solidarité et insertion

## Créer les conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion et au retour à l'emploi



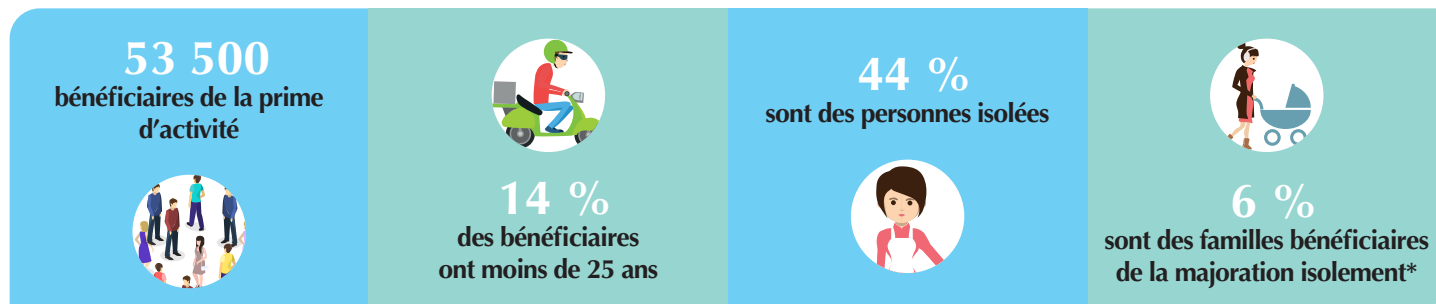
La lutte contre les exclusions est un domaine dans lequel la branche famille est partie prenante de façon constante, cette mission se traduit par :

- > **Le versement du revenu de solidarité active (rsa) à 43 900 foyers sur le territoire val-de-marnais.**
- > **53 500 allocataires val-de-marnais bénéficiaires de la prime d'activité (ppa)**, qui soutient le pouvoir d'achat des travailleurs modestes, tout en visant le maintien dans l'emploi.

Également incitative à la reprise d'une activité, la prime d'activité est cumulée au rsa pour 7 000 foyers en 2018.

- > **17 800 personnes souffrant d'un handicap et ayant des ressources faibles ou nulles sont bénéficiaires de l'allocation aux adultes handicapés (aah)**. 61 % d'entre elles perçoivent l'aah à taux plein.

### Profil des bénéficiaires de la prime d'activité



\* Une personne isolée peut voir son montant forfaitaire majoré suite à l'un des événements suivants : déclaration de grossesse, naissance d'un enfant, prise en charge d'un enfant, séparation, veuvage.

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, les pouvoirs publics ont décidé une revalorisation exceptionnelle de la prime d'activité, prestation qui complète les revenus professionnels. Cette mesure permet d'augmenter le montant de la prime d'activité à ceux qui la perçoivent déjà, et également de verser cette prime à de nouveaux bénéficiaires. Elle contribue ainsi à la revalorisation du pouvoir d'achat des personnes en activité. Au niveau départemental, entre le 31 décembre 2018 et le 31 mars 2019, **le nombre de bénéficiaires de la ppa a augmenté de 20 900 allocataires, soit une progression de 39 %**.

# LES ALLOCATAIRES A BAS REVENUS

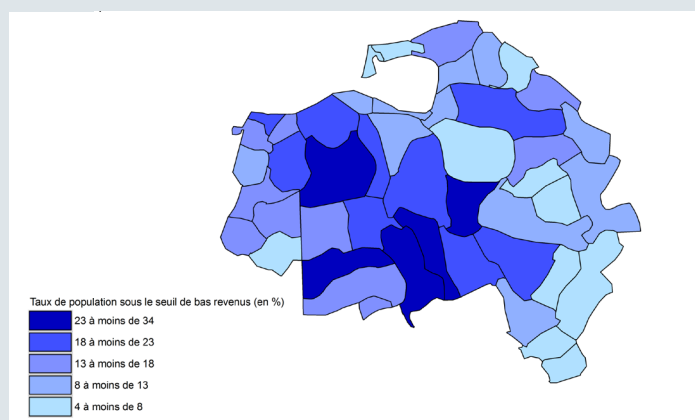
Le plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale (pplpis) adopté en janvier 2013, pour une durée de 5 ans, visait à la fois à répondre à l'urgence sociale signalée par le diagnostic sur les causes de la pauvreté et à structurer la politique de lutte contre la pauvreté sur le long terme.

Fin 2018, il a été prolongé par le plan présenté par Emmanuel Macron qui ambitionne de prévenir la reproduction de la pauvreté et a annoncé cinq grands domaines sur lesquels la politique doit être menée pour « éradiquer la pauvreté extrême » : la petite enfance, l'enfance, les jeunes, l'accompagnement vers l'emploi et les minima sociaux.

D'un point de vue monétaire, fin 2018, dans le Val-de-Marne, 94 700 allocataires sont considérés comme vivant sous le seuil des bas revenus, c'est-à-dire avec moins de 1 071 euros par unité de consommation et par mois. Ces foyers abritent 220 500 personnes, soit 19 % de la population du département. Cette proportion de population à bas revenus, est supérieure à celle de la France métropolitaine (17 %).

26 % des enfants (de familles allocataires) de moins de 21 ans résident dans un foyer à bas revenus. Cet écart marqué entre la population allocataire et les enfants démontre la plus grande vulnérabilité de ce jeune public face aux phénomènes de paupérisation.

## Taux de population sous le seuil de bas revenus



Sources : Caf 31/12/2018 et Insee RP 01/01/2015  
© IGN Geofla®2.0 2015

50 % des foyers allocataires à bas revenus sont fortement dépendants dans le Val-de-Marne, soit un taux supérieur à celui de la France métropolitaine (47 %), c'est-à-dire que leurs revenus sont composés à 75 % ou plus de prestations versées par la caisse d'allocations familiales. Parmi ces foyers, 39 800 vivent de ressources provenant entièrement des prestations légales. Cette donnée conforte le rôle protecteur joué par la branche famille de la sécurité sociale pour les familles les plus modestes.

Le versement des prestations légales apparaît aussi comme une aide financière précieuse pour 36 600 foyers allocataires considérés comme fragiles et couvrant 100 300 val-de-marnais. Ceux-ci échoueraient, en effet, sous le seuil de bas revenus sans la perception des prestations familiales et/ou sociales, ce qui conduirait à faire croître le taux de population val-de-marnaise à bas revenus de 9 points pour le porter à 28 % dans le département.

Le versement de ces prestations représente donc un rempart d'autant plus capital pour les familles se situant aux limites du seuil de bas revenus et pouvant, à tout moment, basculer dans la pauvreté monétaire.

- ✓ **220 500** personnes sous le seuil de bas revenus
- ✓ **96 600** enfants sous le seuil de bas revenus
- ✓ **39 800** allocataires avec 100 % de ressources issues des prestations légales
- ✓ **36 600** foyers fragiles

➤ **POUR ALLER PLUS LOIN...**  
<http://data.caf.fr/dataset/beneficiaire-bas-revenus>